

SOUSCRIPTION A LA LETTRE D'INFORMATION

"Feuille du Marais"



Adresse mail :

- Je souhaite recevoir par mail la Feuille du Marais, émise tous les mois par la mairie de la Fresnais.
- J'ai pris connaissance des Mentions légales ci-dessous.

MENTIONS LÉGALES

Le service d'envoi de la lettre d'information est un traitement de données personnelles géré par la mairie de la Fresnais.

Le responsable du traitement est Éric POUSSIN, Maire de la Fresnais.

OBJET DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Finalités

Le traitement a pour objet la gestion de l'envoi de la lettre d'information "Feuille du Marais" à destination des habitants. Celle-ci permet la communication des informations relatives à la vie de la commune, les actualités des associations et des divers partenaires de la commune.

Il permet au responsable du traitement :

- La gestion des abonnements ;
- L'élaboration de statistiques liées au service.

Base légale

Article 6 (1) e du règlement général sur la protection des données - RGPD

Ce traitement de données repose sur la base légale du "**consentement libre, spécifique, éclairé et univoque**" de la personne concernée.

DONNÉES TRAITÉES

Catégories de données traitées

- Adresse de courrier électronique (e-mail),
- Date d'abonnement,
- Statistiques liées au service de newsletter.

Source des données

Les données sont issues de l'enregistrement, par la personne souhaitant recevoir la newsletter, de son e-mail dans le formulaire d'autorisation.

Caractère obligatoire du recueil des données

Les données qui vous sont demandées dans le formulaire d'inscription sont nécessaires à l'envoi et la personnalisation de la lettre d'information à destination des habitants de la Fresnais.

Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

PERSONNES CONCERNÉES

Le traitement de données concerne uniquement les personnes qui accordent leur autorisation pour recevoir la lettre d'information "Feuille du Marais".

DESTINATAIRES DES DONNÉES

Catégories de destinataires

Sont destinataires des données le secrétariat de la mairie en charge de l'envoi de la Feuille du Marais

Transferts des données hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES

Les données à caractère personnel sont supprimées dans un délai de 10 semaines maximum après réception de la demande de désabonnement.

VOS DROITS SUR VOS DONNÉES

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Exercer ses droits

Les usagers peuvent contacter le secrétariat de la mairie dans un premier temps en tant que responsable du traitement. S'il estime que sa demande n'a pas été prise en compte, il peut contacter le délégué à la protection des données (DPO) de Saint-Malo Agglomération, qui est l'interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Contactez le DPO par voie électronique :
dpo@stmalo-agglomeration.fr

Contactez le DPO par courrier postal :
Le délégué à la protection des données
Saint-Malo Agglomération
1 rue des Mauriers
35400 - Saint-Malo

Réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après "Règlement Général sur la Protection des Données" ou "RGPD") et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après "Loi Informatique et Liberté").